

Les couloirs bus

De nombreuses villes tentent de réduire la circulation automobile en favorisant le transport en commun. Des couloirs bus sont créés, et ceux-ci sont souvent ouverts aux taxis et aux cyclistes. À condition de respecter les largeurs préconisées pour que les bus puissent doubler les cyclistes sans danger, ce système est particulièrement intéressant.

Plusieurs solutions peuvent être utilisées, mais celles-ci sont liées préalablement à une autorisation délivrée par un arrêté motivé du maire de la commune (article L 411-1 du Code de la route).

Le couloir de bus dit "fermé" :

Dans d'autres cas, la séparation est une ligne continue. La largeur recommandée est de 4,50 m avec un minimum de 4,30 m. Les bus et les cyclistes peuvent se doubler à l'intérieur du couloir.



photo 1 Exemple de couloir dit fermé, par un séparateur non franchissable

Les couloirs de bus dit "ouverts"

La séparation du couloir dit ouvert se fait par une ligne discontinue. Dans ce type de couloir, le bus et le cycliste peuvent sortir du couloir pour se doubler.

Parfois, des bandes cyclables sont créées à l'intérieur de ces couloirs. Elles doivent cependant toujours se trouver à droite. La présence de ces bandes, souvent liées à la densité et la vitesse des bus, sont parfois séparées du couloir bus par un séparateur physique (cela devient alors une piste). Plus coûteuse pour les collectivités, elles posent des problèmes au niveau des arrêts de bus, (cisaillement de trajectoire, ruptures de continuité), avec les livraisons et le ramassage des ordures.



↳ L'avis de la FFCT :

Sauf cas particulier à traiter au cas par cas, la FFCT n'est pas favorable à la mise en place de bande ou de piste cyclable dans les couloirs de bus.

La cohabitation bi-modale bus/cyclistes est maintenant acquise dans l'ensemble des villes qui appliquent ce type d'aménagement et celle-ci se passe bien. Lié à une circulation peu dense, le cycliste évolue dans un espace important et agréable, avec ou sans bande cyclable. et séparé du reste de la chaussée, par une bande discontinue. Largeur entre 3 et 4,30 m (photos 2 et 3).



La signalisation verticale et horizontale du couloir de bus, indique réglementairement son ouverture aux cyclistes.

Les couloirs de bus à contre sens de la circulation générale

Réglementairement, c'est un couloir de bus dit "fermé", les bus ne sont pas autorisés à sortir de leur couloir, il faut donc prévoir un couloir suffisamment large pour que les bus et les cyclistes puissent se doubler sans franchir la ligne blanche continue.



↳ L'avis de la FFCT :

Chaque fois que l'emprise le permet et qu'il est possible de respecter les largeurs préconisées, la FFCT demande que les couloirs bus soient ouverts aux cyclistes. Ce sont souvent de bonnes opportunités pour assurer la continuité des itinéraires cyclables.